



Monsieur le Ministre,

Depuis maintenant plusieurs années, nous rencontrons régulièrement le Directeur de la DGAC ainsi que ses services pour dénoncer les nuisances engendrées par la mise en place de nouveaux couloirs aériens.

À chacune de ces réunions, nous avons été force de proposition grâce au travail accompli par notre groupe d'experts composés de pilotes et contrôleurs aériens.

En juillet dernier, des critères avaient été définis avec la DGAC pour des objectifs d'altitude aux différents points de la trajectoire.

Le PNR du Gâtinais Français a en parallèle fait installer des équipements spéciaux, « trackers », qui effectuent des relevés d'altitude et les enregistrent.

Force est de constater qu'à la lumière des données recueillies entre septembre et décembre 2016, les objectifs fixés ne sont pas respectés.

Aucune amélioration n'a été enregistrée, pire encore, la situation s'est très largement dégradée.

La colère des habitants des territoires survolés et celle des élus locaux est à son comble.

Cette absence de respect des engagements entraîne des conséquences non seulement sur la qualité de vie en termes de nuisances sonores, de pollution atmosphérique, comme en matière de sécurité aérienne, que ce soit pour les passagers ou le personnel navigant.

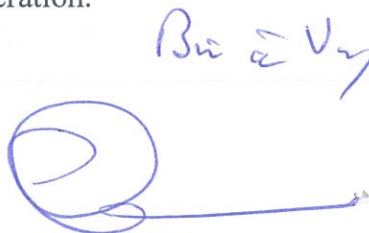
Cette indifférence est profondément choquante car nous avons le sentiment que toutes les démarches constructives que nous entreprenons s'avèrent inutiles voire volontairement ignorées.

Or, nous avons démontré à plusieurs reprises qu'il était possible d'améliorer la situation que nous dénonçons en relevant par exemple les altitudes ou en proposant des *profile descent*.

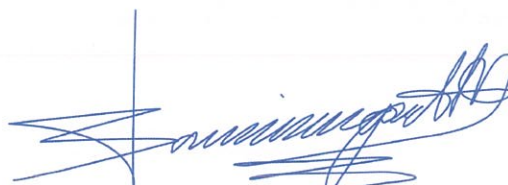
Face à ce constat accablant, qui conduit à une impasse, il est urgent que votre Ministère se saisisse pleinement de cette problématique qui ne peut décemment perdurer au regard des enjeux majeurs qu'elle soulève en matière de sécurité publique et de protection du cadre de vie.

Vous remerciant de l'intérêt particulièrement appuyé que vous témoignerez à cette requête et dans l'attente de pouvoir vous exposer de façon détaillée et technique le bien-fondé de notre démarche,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



Franck MARLIN
Député de l'Essonne
Maire d'Étampes



Jean-Jacques BOUSSAINGAULT
Président du Parc naturel du Gâtinais français
Maire de Boigneville

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'État chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS